

Appel à projets 2018 :

**Handicap et perte d'autonomie :  
innovation sociale par le design**

---

Instructions aux candidats

- 
- **Pourquoi l'innovation sociale par le design ?**
  - **L'appel à projets en bref**
  - **Les attendus des projets**
  - **Pour déposer un projet**
  - **La sélection**
  - **Pour former un binôme...**



# Pourquoi l'innovation sociale par le design ?

---

# Le design, une démarche itérative qui repose sur...

**une « philosophie »  
adaptée au secteur  
médico-social**



Un objectif : répondre à des besoins sociaux non satisfaits  
La dimension humaine au cœur de la démarche

**une méthodologie  
pragmatique et  
participative**

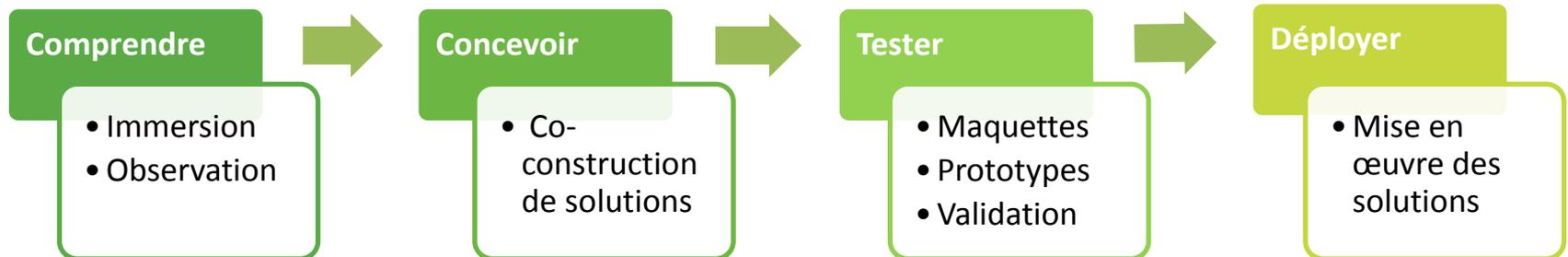


Une approche par l'expérience d'usage  
Une approche basée sur l'immersion et l'observation in situ  
Une approche basée sur la co-construction de solutions avec l'ensemble des parties prenantes

**une absence d'a priori  
sur la solution**



Point de départ : une problématique, un questionnement large, un enjeu global  
Une multitude de solutions possibles qui émergent tout au long d'un processus itératif : objets, aménagements, organisations, applications digitales, nouveaux gestes métier...



# Les objectifs de l'appel à projets de la CNSA

- Acculturer le secteur aux approches de design
- Intéresser les designers aux enjeux du handicap et de la perte d'autonomie
- Faire émerger des réponses innovantes à partir de constats de terrain
- Valider le potentiel du design comme mode de construction de solutions, de services et de politiques publiques dans le champ de l'autonomie





# L'appel à projets en bref

---

# Configuration des projets

- ✓ Un **binôme** associant:
  - ❖ **Un porteur de projet** impliqué dans l'accompagnement, les services, l'aide aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie :
    - Un acteur professionnel de l'accompagnement à domicile ou en établissement (organisme gestionnaire, établissement, service...)
    - Une collectivité territoriale
    - Une association représentant les personnes, les familles, des professionnels du champ
    - ....
  - ❖ **Un partenaire Designer** ayant une expérience significative dans le design social
    - Une agence de design
    - Une unité de recherche / des étudiants en design
    - Une école de design
  
- ✓ Une **thématique ouverte** :
  - Une finalité : améliorer la qualité de vie et l'accompagnement des personnes
  - Une problématique générale pouvant concerner l'expérience de vie à domicile ou l'accompagnement en établissement
  - Un choix de thématique justifié par des observations de terrain
  - **Exclus** : les problématiques ayant trait à l'accessibilité et l'aménagement des lieux publics
  
- ✓ Un **terrain identifié** :
  - Les lieux d'intervention sont connus et détaillés lors du dépôt des dossiers
  - Les partenariats requis sont établis

# Organisation et financement des projets

- ✓ Une **prestation de design** qui, a minima :
  - Intègre des phases d'immersion, de co-conception et de tests
  - Aboutit à des propositions de solutions réalistes et opérationnelles
  - Propose un plan de déploiement
  
- ✓ **Durée maximale du projet : 12 mois**
  
- ✓ L'aide de la CNSA :
  - **Montant maximal de la subvention** accordée : **120 000 euros**
  - Contribution maximale de la subvention CNSA au projet :
    - 80% si le porteur est un organisme à but non lucratif
    - 50% si le porteur est un organisme à but lucratif
  - **Dépenses éligibles** : les frais externes liés au projet pour le porteur
    - A titre principal : coût de la prestation de design
    - Frais de déplacement (dont 2-3 réunions organisées par la CNSA)
    - Personnel non-permanent affecté au projet
    - Frais administratifs
    - **Exclus** : les frais de personnel permanent du porteur et les dépenses d'investissement



# Les attendus des projets

---

# Les attentes de la CNSA

- ✓ Des **solutions qui améliorent les réponses faites aux usagers**
  - Pour chaque projet financé, des résultats en termes d'amélioration de l'accompagnement et de la qualité de vie
- ✓ Des **solutions opérationnelles qui peuvent être déployées facilement**
  - Le designer précise les conditions de déploiement de la, ou des, solution(s) et les conditions permettant leur essaimage
- ✓ Des **solutions qui appartiennent à l'ensemble de la communauté**
  - Le porteur de projet accepte de communiquer largement sur les résultats de sa démarche
  - Les solutions trouvées sont des biens communs, des « commons », qui seront diffusés à la communauté médico-sociale (enseignements tirés de l'observation, prototypes, solutions...).
- ✓ Des **acteurs médico-sociaux qui se sont appropriés la démarche design**
  - Une capacité à faire vivre et à faire évoluer les solutions au-delà du projet
  - Un terrain plus propice à l'émergence d'innovations ultérieures
- ✓ Un **bilan de l'intérêt de l'approche par le design** dans le champ du handicap et de la perte d'autonomie
  - Le porteur de projet fait une évaluation et propose un bilan critique de la prestation
  - Le designer fait ressortir les principaux obstacles rencontrés et la manière dont ils ont été traités. Il fait état des ressources et compétences complémentaires mobilisées pour mener à bien le projet

# Les livrables

## ✓ Pour le **partenaire Designer** :

- Des livrables en format libre à destination du porteur de projet
- Un livrable en **format libre** mais facilement diffusable pour expliquer la démarche et présenter la solution
- Un kit de recommandations et de déploiement de la solution



## ✓ Pour le **porteur de projet** :

- Un bilan intermédiaire synthétique à l'issue de la phase d'observation
- Un bilan final comprenant une évaluation et une analyse critique des apports de la prestation de design pour lui-même et pour les usagers, accompagné d'une synthèse
- Un compte-rendu financier



## ✓ Pour le **binôme** :

- La participation à **un séminaire de restitution en juin 2020**



# Pour déposer un projet

---

**avant le 28 septembre 2018 à 12 h00**

# Déposer son dossier

- ✓ **Etape 1 : dépôt en ligne** : <https://galis-subsventions.cnsa.fr/> avant le 28 septembre 2018, 12h
  - Créez votre compte
  - Sélectionnez AAP 2018 pour lancer le téléservice
  
- ✓ **Etape 2 : Envoi par courrier avec accusé réception** des pièces demandées à l'adresse suivante :

**CNSA**  
**AAP thématique 2018 – pièce 413**  
**66, avenue du Maine**  
**75682 Paris cedex 14**

- ✓ **Les dates :**
  - Lancement de l'appel à projets : 22 juin 2018
  - Période de dépôt en ligne : 3 septembre - 28 septembre 2018 à 12 h00
  - Réunion du comité de subvention : 29 novembre 2018
  - Communication des décisions : décembre 2018
  
- ✓ Pour tout renseignement relatif à l'appel à projets thématique et pour être tenu informé de toute modification : [innovation2018@cnsa.fr](mailto:innovation2018@cnsa.fr)

# Les pièces constitutives du dossier

Pièces	Contenu	Dépôt en ligne	Envoi par courrier
<b>Formulaire</b> de demande de financement	Edité lors de la procédure en ligne	<b>OUI</b> Saisie directe sur le site Un document récapitulatif de la demande est généré	<b>OUI</b> Edition du document récapitulatif Envoi en 3 exemplaires datés et signés
<b>Projet détaillé</b>	Voir <b>diapo suivante</b>	<b>OUI</b> Format PDF	<b>OUI</b> Envoi de 3 exemplaires
<b>Budget prévisionnel</b>	- « Achat de prestation 1 » : devis du designer - « Frais de mission, déplacement » : inclut les déplacements prévus par la CNSA (rencontres et séminaire de restitution) - « Autres dépenses » éligibles - Recettes : ressources propres, demande de subvention CNSA, autres	<b>OUI</b> Saisie directe sur le site	<b>OUI</b> Envoi en 3 exemplaires
<b>RIB</b>	RIB original	<b>OUI</b>	<b>OUI</b> Original en 1 exemplaire
<b>Pièces administratives</b> Cas d'un organisme privé à but non lucratif	- <b>Copie des statuts</b> signés déposés ou approuvés - <b>Derniers comptes annuels approuvés</b> - <b>Photocopie du récépissé de déclaration de l'association</b> à la Préfecture et, le cas échéant, des modifications - <b>Copie du rapport du Commissaire aux comptes</b> , datée et signée par le Commissaire aux comptes (dans le cas où le budget de l'organisme comprend plus de 153000 euros de subventions) - <b>Rapport d'activité</b> de l'organisme	<b>OUI</b> Dépôt en ligne : pièces à joindre	<b>NON</b>
<b>Pièces administratives</b> Cas d'un organisme privé à but lucratif	- <b>Photocopie du K-bis</b> - <b>Derniers comptes annuels approuvés</b> - <b>Copie du rapport du Commissaire aux comptes</b> , datée et signée par le Commissaire aux comptes	<b>OUI</b> Dépôt en ligne : pièces à joindre	<b>NON</b>
<b>Annexes</b>	- Devis du prestataire designer - Autres annexes	<b>OUI</b>	<b>NON</b>

# La présentation du projet détaillé

Chaque candidat devra joindre à sa demande un projet détaillé de 15 pages maximum hors annexes comportant les éléments suivants :

- ✓ Un résumé du projet (20 lignes)
- ✓ La présentation du porteur
  - Nom de l'organisme, statuts, présentation de l'activité, présentation des personnes impliquées dans le projet, légitimité et expérience sur la thématique
- ✓ La présentation du partenaire designer
  - Nom de l'organisme, nature juridique (laboratoire de recherche, association, entreprise à but lucratif), expériences en matière de design dans le champ médico-social ou de la santé au sens large, présentation des personnes participant au projet
- ✓ La description des enjeux du projet
  - Intérêt de la problématique et constats de terrain justifiant son choix
  - Description précise du terrain retenu pour l'étude (établissement, service, domicile, lieu public...)  
comprenant les coordonnées des lieux d'études
  - Attentes de la prestation du designer
- ✓ La description de la méthodologie
  - Présentation détaillée du protocole d'intervention du prestataire Designer
  - Calendrier d'intervention présentant les différentes étapes
  - Méthode retenue pour évaluer la prestation
- ✓ Les livrables

# La sélection

---

# Critères d'éligibilité et de sélection

## ✓ Les critères d'éligibilité :

- Le projet rentre dans le champ du handicap et de la perte d'autonomie
- Partenariat effectif entre un porteur de projet acteur du champ médico-social au sens large et un partenaire designer
- Le porteur est une personne morale unique (des partenariats sont possibles mais une seule entité porte administrativement le projet)
- Respect de la durée maximale du projet et des modalités de financement (montant et nature des dépenses financées)

## ✓ Les critères d'évaluation de la qualité des projets éligibles

- Légitimité du porteur
- Qualification et expérience du partenaire Designer
- Finalité du projet : améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie
- Méthodologie de la démarche de design
- Soutenabilité du projet
- Livrables

Grille d'évaluation Projet XX	
Eligibilité	<input type="checkbox"/>
Légitimité	<input type="checkbox"/>
Expérience	<input type="checkbox"/>
Pertinence	<input type="checkbox"/>
Méthode	<input type="checkbox"/>

# Pour former un binôme...

---

# Site de rencontre...

**Vous intervenez dans le champ du handicap et de la perte d'autonomie et vous êtes intéressés par le projet mais :**

Vous avez besoin de mieux comprendre les démarches de design  
Vous ne trouvez pas de partenaire Designer

**Vous êtes une agence/ unité de recherche / école de design intéressée par l'appel à projet :**

Vous avez un projet et vous cherchez un porteur  
Vous souhaitez rentrer en contact avec un porteur qui a un projet mais pas de partenaire



**[INSCRIVEZ-VOUS SUR NOTRE OUTIL DE MISE EN RELATION](#)**

*(clic ou ctrl +clic ou clic droit ouvrir le lien hypertexte)*

Renseignez vos coordonnées dans l'onglet qui vous concerne (porteur ou Designer)  
Utilisez les contacts mis à disposition par les personnes

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [innovation2018@cnsa.fr](mailto:innovation2018@cnsa.fr)

Pour tout renseignement sur la démarche de design

Pour toute question relative à une mise en relation

## Un peu de documentation sur le design ...

---

- ✓ [http://www.sfe-asso.fr/sites/default/files/document/le\\_design\\_social\\_par\\_alain\\_findeli.pdf](http://www.sfe-asso.fr/sites/default/files/document/le_design_social_par_alain_findeli.pdf)
- ✓ Céline Gehamy *et al.*, « Design participatif en santé mentale : le cas des troubles obsessionnels compulsifs », *Sciences du Design* 2017/2 (n° 6), p. 80-91
- ✓ Jean-Marc Weller, Frédérique Pallez, « Les formes d'innovation publique par le design : un essai de cartographie », *Sciences du Design* 2017/1 (n° 5), p. 32-51.
- ✓ Marie-Julie Catoir-Brisson, Marine Royer, « L'innovation sociale par le design en santé », *Sciences du Design* 2017/2 (n° 6), p. 65-79.

Il est demandé à tout candidat potentiellement intéressé par cet appel à projets de se faire connaître sans attendre en envoyant un simple mail à [innovation2018@cnsa.fr](mailto:innovation2018@cnsa.fr) avec comme objet : candidature AAP 2018 ; dans le message : Nom de la structure et un contact.

Cela permettra au candidat d'être tenu informé de toute modification ou information importante relative à cet appel à projets.

Pour toute demande de renseignements sur l'appel à projets :

[innovation2018@cnsa.fr](mailto:innovation2018@cnsa.fr)



Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie

66, avenue du Maine  
75682 Paris cedex 14

[www.cnsa.fr](http://www.cnsa.fr)

 [@CNSA\\_actu](https://twitter.com/CNSA_actu)

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>